



GAL Pays Portes de Gascogne – Pays d'Auch

GRILLE DE SELECTION DES OPERATIONS LEADER 2014-2020

Maître d'ouvrage	
Intitulé de l'opération	
N° OSIRIS	
Date du comité LEADER	

Le projet s'inscrit-il dans la stratégie Leader c'est-à-dire dans l'une des 7 fiches action ?

- ⇒ Si non, projet à retravailler ou rejeter
- ⇒ Si oui, remplir la grille d'analyse

Principes	Critères	Note	Commentaire
Contribution à la stratégie territoriale	Répond à au moins un objectif opérationnel	0 ou 1	
	Opération inscrite dans au moins un schéma ou dispositif territorial (Contrat de Ruralité, CRU, Convention culturelle, TEPCV, etc...)	0 ou 1	
Caractère structurant	Echelle communale	1	
	Echelle supra-communale (+ de 5 communes ou intercommunale)	2	
	Echelle territoriale (Pays, GAL, au-delà)	3	
Enjeu économique	Le projet envisage le maintien et/ou la création d'un ou plusieurs emplois	1	
	Le projet entraîne des retombées durables sur l'économie locale (dynamise les entreprises locales)	2	
Innovation	Le projet contribue à la création d'un nouveau produit	0 ou 1	
	Innovant dans sa mise en œuvre (mobilisation de forme originale d'organisation et/ou participation de la population locale au processus et mise en œuvre du projet et /ou implication de secteurs traditionnellement séparés)	0 ou 1	

Principes	Critères	Note	
Partenariat et mobilisation des acteurs	Partenariat créé dans le cadre du projet avec des acteurs locaux	1	
	Mise en œuvre d'une démarche ascendante et participative avec les acteurs locaux	2	
	Mise en œuvre d'une démarche de coopération interterritoriale ou internationale	3	
Enjeu social	Le projet favorise le lien social	0 ou 1	
	Le projet contribue au lien intergénérationnel	0 ou 1	
	Le projet favorise la mixité sociale	0 ou 1	
Transférabilité et exemplarité	Mise en œuvre d'une démarche pour communiquer sur le projet	1	
	Mise en œuvre d'une démarche de transmission et d'accompagnement d'autres porteurs de projets	2	
Environnement et énergies durables	Le projet prévoit l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables	0 ou 1	
	Le projet contribue à la préservation de la biodiversité	0 ou 1	
	Le projet favorise une économie circulaire, l'utilisation et/ou la valorisation de produits locaux et/ou la réutilisation d'objet	0 ou 1	

Avis du Comité de programmation

Seuil minimal de sélection : 10/20

Note totale : / 20

Avis :

Favorable (10 à 20 points)

Défavorable (0 à 9 points)

Commentaire :